



05

LA PRODUCTION DE BOIS

Les faits

La forêt suisse nous livre une matière première précieuse et renouvelable. Chaque année, elle s'accroît de quelque 10 millions de mètres cubes de bois, dont la moitié environ sont récoltés.

Les propriétaires de forêts

Les propriétaires de forêts suisses assurent le maintien de la vitalité, de la stabilité et de la diversité biologique des espaces forestiers par une gestion active et par la récolte de bois.

Les objectifs

Les propriétaires de forêts exploitent le potentiel annuel de bois, adaptent la production à la demande, collaborent entre eux et mettent ainsi à disposition le bois suisse, matière première durable.



PRODUCTION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE BOIS

Pour la ou le propriétaire, le bois produit en forêt est un capital lié à long terme. La production de bois est une activité à longue échéance, caractérisée par l'adaptation aux conditions naturelles, par les risques et par un retour sur investissement relativement lent.

Le bois que nous récoltons aujourd'hui, nous le devons aux générations qui nous ont précédés. Et le bois que nos descendantes et descendants récolteront un jour dépend de nos décisions actuelles. Les principaux revenus des propriétaires de forêts proviennent de la vente du bois. Ces recettes doivent leur permettre de couvrir tous leurs coûts. Mais les propriétaires ont de nombreuses possibilités d'influencer leurs dépenses et leurs revenus, notamment lors de la définition des objectifs sylvicoles et du choix des méthodes de récolte les mieux adaptées sur le plan économique et technique.

La récolte de bois



La sylviculture et la récolte de bois qui en découle représente la tâche centrale de la branche forestière. En accord avec son gestionnaire forestier ou un spécialiste externe, la ou le propriétaire formule les objectifs qui définiront les travaux de récolte. Elle ou il peut confier la coupe à sa propre exploitation forestière, ou donner mandat à une entreprise de travaux forestiers externe, ou encore confier la tâche à une autre exploitation forestière. Le bois est récolté manuellement à la tronçonneuse ou de façon mécanisée à l'aide d'une abatteuse intégrale.

La desserte



Une desserte optimale autorise une exploitation de la forêt efficace et à coûts modérés. Le bois est débardé par la desserte fine du peuplement jusqu'à la route forestière. En terrain plat, il est débardé à l'aide d'engins à roues ou à chenilles. Dans les pentes, on utilise un câble-grue. Le bois est ensuite acheminé par camion sur une route forestière carrossable (desserte de base) jusqu'aux sites de transformation. La construction et l'entretien des routes forestières génèrent un coût élevé à charge des propriétaires. Les travaux de construction et de restauration peuvent être soutenus financièrement par la Confédération et les cantons. La desserte sert à la gestion des forêts. Il conviendrait que les autres types d'utilisation, d'intérêts et d'exigences de en termes de qualité soient financés par les bénéficiaires (vététistes, promeneurs, cavaliers, etc.).

La vente de bois



La vente de bois est la principale source de revenu des propriétaires de forêts. Les assortiments commercialisés sont constitués du bois d'œuvre (48%), du bois d'industrie (12%) et du bois-énergie (40%). De nombreuses démarches de vente sont possibles (par exemple vente sur pied, bord de route, franco usine, par soumissions, aux enchères, de gré à gré ou par contrat de longue durée). La vente peut aussi être confiée à des organisations de commercialisation ou de regroupement du bois. Le prix du bois stagne depuis longtemps à bas niveau et, en moyenne suisse, ne permet plus aujourd'hui de couvrir les frais d'exploitation. Le marché du bois et l'industrie de transformation devraient subir des effets marquants consécutifs au changement de composition des essences en raison du réchauffement climatique.

Certification



Les exigences écologiques, économiques et sociales qui prévalent pour l'approvisionnement en bois, respectivement pour la gestion des forêts, varient fortement d'un pays à l'autre. La certification forestière et les labels permettent aux clients d'identifier une gestion durable. Le label Bois suisse offre une garantie d'origine suisse et d'exploitation du bois durable, ancrée dans la loi. Les certifications PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) et FSC (Forest Stewardship Council) se sont établies au niveau international.

OPTIMISATION DE LA RÉCOLTE DU BOIS PAR:

1. La pratique de la régénération naturelle

La sylviculture proche de la nature pratiquée en Suisse a pour tradition de privilégier la régénération naturelle. Cela permet de minimiser les coûts élevés des plantations et des soins culturaux. En cas de perturbation sur de grandes surfaces, ou lorsque le rajeunissement naturel ne correspond pas aux objectifs sylvicoles, il est nécessaire de planter ponctuellement pour garantir les prestations de la forêt. Le changement climatique est alors largement intégré dans les décisions.

2. Les éclaircies + les soins aux peuplements

Les éclaircies permettent d'influencer la vitalité, la stabilité, la qualité et le rythme de croissance des arbres. Le nombre, le moment et l'intensité de ces éclaircies sont déterminants pour le rendement global d'une surface forestière.

3. Des périodes de production adaptées

En choisissant l'intervalle de temps prévu entre le renouvellement du peuplement lors de la régénération et le moment de la dernière récolte, le propriétaire de forêts détermine la valeur du matériel sur pied, de l'accroissement et des récoltes de bois. Le choix de la période de production permet en outre d'influencer le risque de perte de valeur ou de dégâts dus aux tempêtes, un risque qui ne cesse d'augmenter avec le changement climatique.

4. Le mélange des essences

Un large éventail d'essences adaptées à la station réduit le risque de concentration, du point de vue économique et de celui des dégâts. Un mélange des essences ciblé a aussi un impact sur les coûts et les recettes, la qualité du bois, le paysage et l'accroissement. Sous l'influence du changement climatique, la permutation des essences continuera de se faire en faveur des feuillus. Il vaut donc la peine dès aujourd'hui de réfléchir aux essences et aux assortiments qui seront demandés à l'avenir et, le cas échéant, d'adapter la stratégie dans ce sens.

5. Les fonctions prioritaires

Une même surface de forêt fournit plusieurs prestations simultanément. Des conflits d'objectifs sont parfois inévitables. Pour assurer une gestion efficace, il est donc utile d'attribuer différentes fonctions réparties sur la surface forestière (production de bois de qualité, prestations de protection, détente, biodiversité). Les forêts productives et bien desservies sont prédestinées à la production de bois de qualité. Des zones pentues et difficiles d'accès peuvent être dédiées à la biodiversité, voire transformées en réserves forestières.

6. Les méthodes de récolte du bois

La mécanisation continue de progresser en forêt. Il est possible de réduire nettement les coûts de la récolte du bois en adoptant la méthode optimale; elle consiste à choisir les machines et les procédés les mieux adaptés au site, à la pente, à la desserte, aux assortiments, à la protection du sol et à la sécurité au travail.

7. Le mode de gestion forestière

En fonction des buts stratégiques de la gestion, les forêts peuvent prendre une forme régulière (futaie) ou irrégulière (forêt jardinée, forêt pérenne). Dans certaines régions, on pratique encore des formes de gestion traditionnelles, par exemple le taillis sous futaie ou les pâturages boisés.

BOIS SUISSE

En produisant du bois suisse, les propriétaires de forêts mettent sur le marché une matière première renouvelable, régionale et diversifiée. Parallèlement au commerce international du bois, ils permettent la fabrication locale de meubles et de maisons, de papier et de textiles. La production de bois crée des emplois, garantit les prestations de la forêt et contribue sensiblement à atteindre les objectifs climatiques pour la Suisse.

En Suisse, quelque 20% de la surface forestière n'ont plus été exploités depuis 50 ans, principalement dans les Alpes et au sud des Alpes. Ces forêts perdent en stabilité et deviennent plus sensibles en cas de dégâts, une évolution particulièrement problématique en forêt de protection. L'accroissement diminue avec l'âge et, en outre, la vente des troncs de fort diamètre est difficile. L'utilisation de bois local, récolté par l'exploitation forestière de

la commune ou par un entrepreneur proche, peut contribuer à changer cette tendance. Les courtes distances de transport jusqu'à une scierie de la région permettent d'économiser de l'énergie et de diminuer les coûts. Ces démarches constituent en même temps un soutien aux entreprises des alentours, au maintien des places de travail et au renforcement du lien entre la population et les matières premières de proximité.



Du bois suisse pour promouvoir la création de valeur régionale!

UTILISER DU BOIS SUISSE PARCE QUE:

- une **interdiction de défrichement** garantit la conservation de toutes les surfaces forestières en Suisse,
- une des **lois forestières les plus strictes** au monde garantit une gestion proche de la nature, et que chaque coupe de bois est soumise à autorisation;
- **coupes rases, pesticides et fertilisants** sont prohibés;
- cela perpétue la création de valeur ajoutée dans le pays, ainsi que les **emplois et les places de formation**;
- le bois est une matière première précieuse;
- de cette façon, l'entretien des surfaces forestières et leur rajeunissement sont assurés, de même que les prestations de la forêt;
- le transport du bois ne doit se faire que sur de **courtes distances**;
- cela protège activement l'environnement; le bois suisse ne provient ni des forêts tropicales, ni de plantations pauvres en biodiversité, ni d'exploitations par coupes rases;
- le bois, matière première renouvelable, peut se substituer à des matériaux non renouvelables tels que le pétrole, le béton ou l'acier;
- une forêt exploitée stocke à long terme plus de CO₂ qu'une forêt non exploitée.



En Suisse, l'accroissement en bois est supérieur à la récolte.

Chaque année, les forêts suisses produisent en moyenne 10,8 millions de mètres cubes de bois. La récolte de bois et la mortalité naturelle totalisent 9,3 millions de mètres cubes. L'accroissement surpasse donc nettement la récolte et la mortalité naturelle.



La Suisse importe par an quelque 5,4 millions de mètres cubes de bois.

